

STIGMATISATION SOCIOCULTURELLE DES MIGRANTES DE RETOUR : QUAND L'ECHEC DEVIENT SOURCE DE CLANDESTINITE EN COTE D'IVOIRE

Guy Charles Kokoret KOUAKOU,

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

kokoretcharleskouakou@gmail.com

Didié Armand ZADOU

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Jean Lorougnon Guédé, Côte d'Ivoire

didiedesjardins@yahoo.fr

Konan Jérôme KOUAKOU

Département d'Anthropologie et de Sociologie

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

jeromekouakou@uao.edu.ci

Résumé

La migration clandestine s'est muée en une opportunité d'indépendance socio-économique pour certaines femmes migrantes clandestines ivoiriennes qui n'hésitent pas à prendre l'initiative de migrer vers les pays développés tout en transitant par les pays du Maghreb. Cette contribution analyse l'influence de l'échec de la migration sur les interactions sociales des femmes migrantes de retour, sous le prisme de la théorie ancrée et celle de la mobilité sociale. Elle s'inscrit dans une méthode mixte mobilisant les techniques et outils y afférents. De cette étude, il ressort que le retour volontaire après une expérience migratoire infructueuse constitue chez certaines femmes migrantes une source de clandestinité. En somme, au lieu d'être pour ces femmes migrantes une opportunité de reconstruction, le retour semble engendrer un rejet.

Mots-clés : clandestinité, échec, femmes migrantes, identité culturelle, Côte d'Ivoire

Abstract

Clandestine migration has become an opportunity for some Ivorian clandestine migrant women, who do not hesitate to take the initiative to migrate to developed countries while transiting through Maghreb countries. This contribution analyzes the influence of migration failure on the social interactions of returning migrant women, under the prism of grounded theory and social mobility. It is part of a mixed-method approach mobilizing related techniques and tools. The study shows that voluntary return after an unsuccessful migration experience is a source of clandestinity for some migrant women. In short, instead of being an opportunity for reconstruction for these migrant women, the return seems to generate rejection.

Key words: clandestinity, failure, migrant women, cultural identity, Côte d'Ivoire

Introduction

La migration, étroitement liée à la mobilité humaine dictée par des besoins essentiels ou le désir d'exploration, constitue un élément intrinsèque à la dynamique des sociétés (M. Labelle, 2015). Elle a façonné durablement le cours de l'histoire humaine (F. Ndiaye, 2010, p.1). En effet, les déplacements de populations ont souvent été motivés par des impératifs économiques, politiques, sociaux ou encore culturels.

La question de la migration clandestine reste l'occupation majeure pour les pays concernés, qu'ils soient d'origine, de transit ou d'accueil. En effet, les études menées sur la migration clandestine se sont principalement concentrées sur les flux de travailleurs non qualifiés, en grande majorité des hommes (D. Dianka, 2016, p.15). Cette vision a longtemps masqué l'importance des autres aspects liés aux migrations internationales. Depuis les années 2000, on observe une augmentation significative de la participation des femmes dans les flux migratoires mondiaux (D. Dianka, 2008, p. 207). La féminisation des migrations internationales est devenue un phénomène marquant, révélant des dynamiques complexes et multifacettes.

Les femmes migrantes ne sont pas perçues comme des accompagnatrices passives, mais comme des actrices autonomes et déterminées, souvent motivées par des raisons économiques, éducatives, ou de recherche de meilleures conditions de vie. Cette évolution reflète une transformation sociétale où les rôles traditionnels de genre sont redéfinis et les femmes prennent une place plus active dans les processus migratoires (F.E. Comoé, 2006, p. 17). La transition de la migration masculine à une migration féminine est le reflet d'une évolution sociale majeure (O. Kouyaté, 2021, p.191). Autrefois dominée par les hommes, la migration commence à voir une participation accrue des femmes. Ceci est dû tant à l'émancipation féminine qu'à la responsabilité sociale des femmes.

La migration clandestine féminine est devenue un moyen de survie face à la dégradation des conditions économiques locales et à la crise généralisée. Les femmes, confrontées à la pauvreté et au chômage, ont opté pour la migration clandestine comme un ultime recours dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Cette évolution démontre un changement dans les tendances migratoires, mettant en lumière le rôle croissant des femmes dans ce processus.

Les femmes ivoiriennes sont également attirées par la perspective de migrer clandestinement. Le constat est que, de plus en plus, les femmes ivoiriennes entreprennent des voyages seules et de manière autonome, présentant une diversité dans leurs profils (G.C.K. Kouakou *et al.*, 2024. p. 43). Certaines femmes migrantes sont pour la plupart stoppées dans leur parcours migratoires dans les pays maghrébins ou incarcérées dans des prisons libyennes. Pour répondre à ce défi, l'Etat ivoirien et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ont conjointement mis en place des programmes de retour volontaire destinés à ces femmes migrantes clandestines souvent détenues dans des prisons en Libye.

Ces initiatives n'ont pas toujours abouti au succès escompté. Car, si certaines femmes migrantes ont réussi à s'intégrer après leur retour, d'autres ont rencontré des difficultés sans bénéficier de soutien. Ces dernières deviennent des sujets de moqueries, d'injures, d'étiquetages et de stigmatisations, les empêchant de se réintégrer pleinement dans la société.

Ce travail tente d'analyser l'influence du retour de la migration clandestine infructueuse sur les interactions sociales des femmes migrantes. Pour ce faire, il s'inscrit dans une approche mixte mobilisant les techniques et les outils appropriés. Se faisant, il permet d'appréhender les stigmatisations des femmes migrantes de retour après un retour infructueux afin d'évaluer l'influence de l'échec de la migration clandestine.

1. Méthodologie

La présente étude se déroule en Côte d'Ivoire dans la ville d'Abidjan au (Sud) et dans celle de Daloa au (Centre-ouest). Ces espaces ont été choisis à dessein pour cette étude, car ils sont des zones de transit et de départ des migrantes clandestines (OIM, 2019, p.17).

Dans une approche mixte, cette étude a mobilisé comme techniques de production de données, la recherche documentaire, l'observation directe, les entretiens semi-directifs individuels, des focus group et des enquêtes par questionnaire. À cet effet, une grille de lecture, une grille d'observation, un guide d'entretien et un questionnaire ont été utilisés comme outils de collecte de données. Les données enregistrées ont été transcrrites, synthétisées en fonction des objectifs de l'étude et soumises à une analyse de contenu thématique centrée sur le contenu manifeste, c'est-à-dire qu'elle permet de mettre en évidence le sens du discours à travers les signifiés afin de déceler les unités de sens.

Les collectes de données effectuées dans les villes d’Abidjan et de Daloa ont visé un échantillon qualitatif de 30 personnes ressources et de 140 femmes de retour comme échantillon quantitatif. L’éclairage théorique est fait sous l’angle de la théorie ancrée et de la mobilité sociale. Cette théorie est un ensemble de concepts et de méthodes qui visent à analyser les changements de position sociale des individus ou des groupes au cours du temps. Elle s’intéresse aux causes et aux conséquences de ces changements, ainsi qu’aux mécanismes qui les favorisent où les entravent. La théorie de la mobilité sociale a consisté à analyser l’influence de l’échec de la migration clandestine infructueuse sur les interactions sociales des femmes de retour. Elle examine comment le cercle social perçoit le retour infructueux des femmes. De plus, elle permet de comprendre comment la stigmatisation modifie les attitudes, les perceptions et les comportements des femmes migrantes de retour.

Les personnes ressources de la présente étude sont constituées des femmes migrantes de retour, parents de migrantes, d’ONG et d’organisations internationales telles que l’Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), la Direction Générale de la Diaspora (DGD) et l’Association de Retours des Migrants en Côte d’Ivoire (ARMCI). L’échantillon par contrast-saturation a été construit par convenance. Le choix des personnes ressources a été fait sur la base des critères suivants : leur disponibilité, leurs compétences, leurs connaissances, leurs expériences et de la responsabilité qu’ils ont dans une organisation ou association en rapport avec les migrantes de retour.

2. Résultats

2.1. Stigmatisation des femmes migrantes : une réalité dans le retour

2.1.1. De la clandestinité migratoire à la clandestinité sociale

La migration clandestine s'est présentée comme une opportunité d'émancipation socio-économique pour de nombreuses femmes migrantes ivoiriennes, qui n'ont pas hésité à la saisir malgré les risques. Dans ce processus, certaines d'entre elles ont été arrêtées et emprisonnées dans des prisons libyennes. En réponse, l'État ivoirien, en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), a mis en place un programme de retour dit « volontaire » afin de ne pas contraindre les migrantes à rentrer contre leur volonté. Dans cette perspective une jeune migrante M.J.B. Abo. Novembre 2023 affirme : « *J'étais dans l'une des plus grandes prisons de Libye. C'est l'OIM qui est venue avec les papiers. Nous, on a signé et ils nous ont donné notre laissez-passer.* » Ce verbatim montre que la sortie de la clandestinité en Libye ne garantit pas une véritable réintégration sociale. Le fait d'être libéré de la prison Libyenne n'exclut pas le risque de retrouver une autre forme de marginalisation sociale dans son pays de retour. Cela montre que, même après leur retour, certaines de ces femmes continuent de vivre dans la clandestinité. En effet, certaines d'entre elles ont cru que leur retour en Côte d'Ivoire marquerait la fin des souffrances liées à leurs périodes migratoires. Cependant, une fois revenues, elles se heurtent à une réalité inattendue : la stigmatisation. L'espoir de se trouver un refuge au sein de leur communauté se transforme en un cauchemar. Cette stigmatisation, marquée par des jugements, des moqueries et des regards désapprobateurs, les poussent à se cacher, souvent chez des amis ou des proches, pour éviter l'humiliation publique.

Ainsi même après avoir quitté la clandestinité de la migration, elles se retrouvent emprisonnées dans une clandestinité sociale qui prolonge leur souffrance, dicte leur quotidien. De ce fait, même après avoir quitté la clandestinité de la migration, elles restent piégées dans une existence marquée par la peur et la discrimination.

2.1.2. Regard socioculturelle, un silence destructeur

Les regards muets du cercle social envoient souvent des signaux lourds de sens pour certaines femmes migrantes clandestines de retour (FMCR). Ces regards, empreints du jugement silencieux, affectent profondément la santé mentale de ces femmes, les plongent parfois dans des états de psychose. Les messages implicites véhiculés par ces regards sont souvent des critiques voilées, parfois cachées derrière des proverbes, qui servent à se moquer ou à stigmatiser ces femmes. Ces attitudes sociales renforcent le sentiment de rejet et d'isolement qui exacerbent les difficultés déjà présentes dans la vie des migrantes clandestines de retour. Dans ce sens, une jeune femme migrante M.A.C. Bin. Novembre 2023 affirme en ces termes :

« Souvent les gens nous traitent bizarre, et disent des paroles façon, façon. Souvent tu entends, elles voulaient aller vivre chez les blancs ! Ça l'a loupé. Va encore ! Tu ne connais pas encore, oh ! Ce sont des paroles qui te blessent tellement. Le problème, ce n'est pas le retour, c'est ce qui entoure le retour, là qui est mon problème ».

Ce verbatim illustre de manière touchante l'impact des paroles et des préjugés sur la vie des FMCR. Les données révèlent que ces femmes sont fréquemment la cible d'injures et de jugements dévalorisants provenant de leur environnement social. En effet, les remarques telles que « *Elles voulaient vivre chez les blancs*

et elles ont échoué » ou « Tu ne connais pas encore, oh ! » sont des exemples de critiques qui non seulement blessent profondément, mais laissent également des séquelles durables dans la vie des FMCR. Le retour de ces femmes dans leur communauté d'appartenance est souvent marqué par une stigmatisation et un ostracisme qui exacerbent leur vulnérabilité. Elles sont confrontées à des regards accusateurs et à des commentaires désobligeants qui rappellent constamment leur migration infructueuse. Ces paroles blessantes ne sont pas simplement des offenses passagères ; elles ont des conséquences psychologiques, qui mènent à des troubles mentaux comme la dépression et l'anxiété.

En outre, ces injures et préjugés ont un effet cumulatif, qui renforce le sentiment de honte et d'exclusion sociale. Les femmes migrantes de retour se retrouvent ainsi piégées dans un cercle vicieux où chaque interaction sociale potentiellement hostile ravive leurs traumatismes et entrave leur processus de réintégration. Le problème majeur n'est donc pas uniquement le retour lui-même, mais bien l'environnement social qui semble hostile « haineux » entourent ce retour, rendant leur adaptation et leur acceptation dans la société d'origine difficiles. Les femmes migrantes qui retournent dans leur pays d'origine sont confrontées à des jugements et à des préjugés basés sur leur passé, leurs choix de vie ou leurs expériences infructueuses dans la migration clandestine. La peur de la stigmatisation incite certaines femmes à rester chez elles pour éviter les critiques et les discriminations.

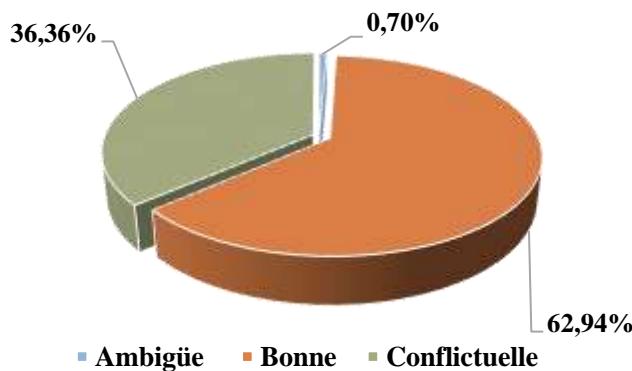
Les résultats de cette enquête montrent que les FMCR sont sujettes à la moquerie et à la stigmatisation sociale. Elles sont quelques fois pointées du doigt, ce qui amplifie leur vulnérabilité et contribue à renforcer les préjugés qui entourent leur statut migratoire. Cette réalité expose les FMCR à des expériences honteuses et nuit à leur bien-être émotionnel et psychologique après leur périple. En effet, les données relèvent que les FMCR

sont confrontées à des moqueries, des frustrations et à des humiliations provenant de leur environnement social dans leur lieu de résidence. Ces femmes migrantes clandestines qui retournent après un échec migratoire font face à des situations d'humiliation provenant de leur proximité sociale ou cercle social proche.

2.1.3. Pressions familiales et socioculturelles : une réalité dans le retour des femmes migrantes clandestines

L'acceptation familiale revêt une particularité dans le retour volontaire des femmes migrantes clandestines après un échec migratoire. Ces FMCR ont vécu des expériences difficiles durant leur migration et se trouvent à la croisée des défis d'intégration au sein de leur propre famille. Les données relèvent trois catégories principales de relations familiales dans le retour des FMCR. Ceci s'observe à travers les données recueillies et représentées dans le graphique 1 qui suit :

Figure 1 : Répartition des femmes migrantes clandestines selon la nature de leur relation



Source : données d'enquête, octobre 2024

Le graphique 1 met en lumière la diversité des réponses dans les relations familiales qui existent après la migration infructueuse des femmes migrantes clandestines.

Les données recueillies montrent tout d'abord que les 62,94% de relations qualifiées de bonnes indiquent une majorité de familles où les liens sont harmonieux et positifs. Cela démontre que certains parents ont réussi à accepter leurs enfants, malgré les défis de l'échec migratoire de ces dernières. Cette situation montre une résilience notable de certaines familles à surmonter les obstacles et à maintenir des relations solides. La proportion des 36,36% de relations conflictuelles montre que certaines femmes migrantes sont confrontées à des défis et des tensions au sein des interactions familiales. Cette diversité d'expériences montre que le retour de certaines FMCR sans atteindre l'objectif initial est perçu comme une source de conflit par certaines familles. Enfin, la faible proportion de relations ambiguës 0,70% montre une minorité de cas où la nature des liens familiaux est sujette à interprétation. Cela sous-entend que certaines familles ont des attitudes non précises avec le retour de leurs enfants.

Ces résultats révèlent que, au sein de certaines familles, les femmes migrantes, après un retour infructueux, sont confrontées à des défis bien plus vastes que la simple intégration. Elles subissent une stigmatisation et un rejet social. Non seulement elles doivent faire face à la déception de leur propre échec perçu, mais elles sont également exposées à des critiques acerbes et à des jugements de la part de leurs proches et de leur communauté. Dans ce contexte, la double stigmatisation prend toute sa place. Les attentes initiales de ces familles, souvent nourries par des espoirs de réussite et de meilleures conditions de vie à l'étranger, se transforment en désillusion et en amertume.

Cette déception se manifeste par des paroles humiliantes et des attitudes de rejet, exacerbant la difficulté pour ces femmes de se réinsérer dans leur environnement familial et social. Elles doivent naviguer dans un climat de reproches et de moqueries

qui remet constamment en question leur valeur et leurs choix. Dans ce sens, une mère migrante M.M.R. Abo. Novembre 2023 affirme :

« Mon fils, c'est parce que ma fille m'a dit que c'est pour ton papier, sinon je ne veux pas aborder ce sujet avec toi. Je suis ruiné dans cette affaire de voyage sur l'eau. J'ai du mal à accepter cette situation. Ma fille a trahi les choses, donc c'est difficile d'accepter pour le moment de tolérer, qu'elle reste là-bas pour le moment ».

Les données montrent que les femmes migrantes, après leur retour, sont confrontées à des réactions de rejet de la part de certains membres de leurs familles. Ce rejet se manifeste de diverses manières, allant des paroles humiliantes aux attitudes de mépris ou d'indifférence. Les membres de la famille, déçus par ce qu'ils perçoivent comme un échec, expriment leur frustration et leur désillusion en isolant ces femmes ou en les critiquant négativement. Cette stigmatisation ne se limite pas à des interactions ponctuelles, mais s'inscrit dans un contexte plus large de pression sociale, où les attentes et les normes culturelles jouent un rôle.

2.2. Echec comme source de clandestinité pour les femmes migrantes

2.2.1. Stratégies de survie des femmes migrantes face à la stigmatisation

Les résultats montrent que, même après leur retour, certaines de ces femmes continuent de vivre dans la clandestinité. Certaines femmes en situation de clandestinité choisissent d'être casanières. Cette stratégie permet aux femmes migrantes d'éviter de sortir et de se montrer en public. Cette conduite leur permet de rester invisibles et de se protéger contre toute forme

de stigmatisation ou de discrimination. En restant confinées chez elles, elles espèrent échapper aux regards indiscrets et aux éventuels problèmes liés à leur nouveau statut. Cette invisibilité volontaire est une mesure de protection qui, bien que limitant leur liberté de mouvement, leur offre une certaine sécurité sociale et émotionnelle face à un environnement potentiellement hostile. En effet, confrontées à des situations de stigmatisation sociale, certaines femmes migrantes adoptent des stratégies de survie pour échapper aux injures, aux moqueries de leur entourage social. Elles deviennent casanières pour limiter leurs interactions sociales. Elles se retirent dans des environnements sécurisés, souvent chez des amis proches ou des membres de leur famille avec qui elles entretenaient de bonnes relations. En se coupant du monde extérieur, elles cherchent à se protéger des jugements et à préserver leur dignité.

Cette réclusion volontaire est une réponse à la pression sociale et à la discrimination, leur permettant de naviguer dans un environnement hostile tout en essayant de reconstruire leur vie à l'abri des regards critiques. Elles se cachent de leur cercle social par peur des stigmatisations ou des représailles. La clandestinité devient alors une stratégie de survie pour échapper aux jugements sociaux et à l'exclusion, prolongeant ainsi leur situation de vulnérabilité et d'invisibilité sociale dans leur propre pays. Ces propos sont soutenus par une jeune migrante B.J.M. Yop. Novembre 2023 qui explique en ces mots :

« Honnêtement, je suis dans cette maison, cela fait au moins six mois. En dehors de ma tante, personne ne sait si je suis en Côte d'Ivoire. Je ne mets pas mes pieds dehors. Tu as vu que lorsque tu m'as appelé, je ne suis pas allé te chercher, jusqu'à ce que tu viennes dans le bâtiment. Même dans le bâtiment, je t'ai encore indiqué le numéro de la

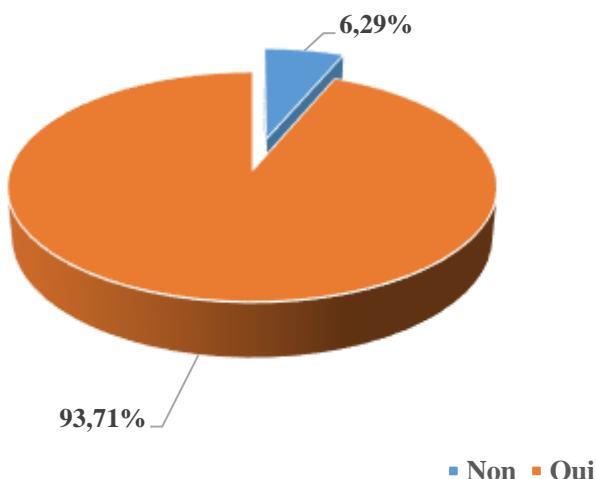
porte. Je ne sors pas déh ! J'ai trop peur des moqueries. »

L'analyse de ce verbatim met en évidence la dimension socio-affective, perceptible à travers la stratégie mise en place par les femmes. Certaines femmes en situation de clandestinité choisissent de rester constamment à l'intérieur de leur domicile, évitant ainsi de sortir et de se montrer en public. Cette stratégie leur permet de rester invisibles et de se protéger contre toutes formes de stigmatisation ou de discrimination. En restant confinées chez elles, elles espèrent échapper aux regards indiscrets et aux éventuels problèmes liés à leur nouveau statut. Cette invisibilité volontaire est une mesure de protection qui, bien que limitant leur liberté de mouvement, offre à ces femmes migrantes une certaine sécurité sociale et émotionnelle face à un environnement social.

2.2.2. Humiliation : passage obligé dans le retour des femmes migrantes

Les données montrent que les humiliations sont des facteurs inévitables dans le processus de retour des femmes migrantes. Ces humiliations font partie intégrante de leur expérience de retour. Ces humiliations proviennent de diverses sources et ont des impacts sur leur bien-être psychologique et social. Ceci est illustré dans le graphique 2 ci-dessous :

Figure 2 : Répartition des femmes migrantes clandestines ayant vécu des humiliations



Source : données d'enquête, octobre 2024

Les données montrent que 6,29% des femmes migrantes clandestines de retour déclarent n'avoir pas vécu d'humiliation, tandis que 93,71% avouent avoir vécu cette expérience. Ces statistiques révèlent une réalité importante et largement répandue concernant les expériences des femmes migrantes clandestines de retour. Le fait que 93,71% des femmes aient vécu l'humiliation indique que cette expérience est une composante inévitable de leur processus de retour. Le pourcentage relativement faible de femmes déclarant ne pas avoir vécu l'humiliation montre que les expériences de retour sans humiliation sont l'exception. Dans cette optique, une jeune migrante M.A.M. Dal. Novembre 2024 affirme : « *Lorsque je suis arrivée à Abidjan, l'OIM m'a donné l'argent là ! Je suis allé à Daloa, mais les humiliations étaient trop que j'ai* ».

déménagé. C'est à grâce à ce déménagement que j'ai commencé à respirer un peu. Les humiliations sont trop, mais...hum ».

L'analyse de ce verbatim révèlent que les femmes migrantes, une fois de retour dans leur vie quotidienne, subissent des humiliations liées à leur zone de départ migratoire. Ces remarques désobligeantes et stigmatisantes découlent souvent des préjugés associés à ces lieux de résidence, perçus comme défavorisés ou marginalisés.

2.3. Conséquences de la clandestinité sur la vie des femmes

2.3.1. Isolement comme effet de la stigmatisation sociale

La clandestinité sociale a engendré des répercussions sur la vie de certaines femmes migrantes clandestines de retour. En raison de la stigmatisation associée à leur statut clandestin, certaines de ces femmes se retrouvent isolées socialement. Cette stigmatisation conduit à un rejet de la part de leur environnement social. Cette situation accentue leur sentiment de marginalisation. Le retour à la société après une période de vie clandestine implique des défis et renforce leur isolement et limite leurs opportunités de réintégration sociale et économique. La stigmatisation sociale qu'elles subissent, en raison de leur passé de migrante clandestine, crée un environnement où elles se sentent jugées et rejetées. Ce rejet se manifeste par des attitudes de méfiance, des discriminations ou des remarques désobligeantes de la part de leur entourage social.

L'isolement n'est pas seulement physique, mais aussi émotionnel, et les prive de leur proximité sociale et de toute forme de soutien tout en accentuant leur vulnérabilité. Ainsi la stigmatisation ne se contente pas de marginaliser ces femmes migrantes, mais elle les enferme dans un cercle vicieux d'exclusion et de solitude. L'isolement accroît leur vulnérabilité et suscite des regrets quant à leur retour. En effet, le retour dans leur pays d'origine équivaut pour elles à une forme de blocage, similaire à la situation qu'elles ont vécue en Libye. Le sentiment

d'être emprisonné dans un environnement hostile et sans opportunités de progression ravive des traumatismes passés. Les abus qu'elles subissent, qu'ils soient physiques, émotionnels ou économiques, les rendent méfiantes et réticentes à chercher de l'aide. Cet isolement est à la fois une conséquence et un renforcement de leur vulnérabilité. Cette attitude limite leur capacité à construire des liens sociaux positifs et à accéder aux ressources nécessaires pour améliorer leur condition. Elles se retrouvent dans l'impasse où les perspectives d'avenir sont aussi limitées qu'elles l'étaient en Libye. Cette situation rend leur retour encore plus pénible et regrettable.

2.3.2. Conséquences psychologiques et sociales de la stigmatisation

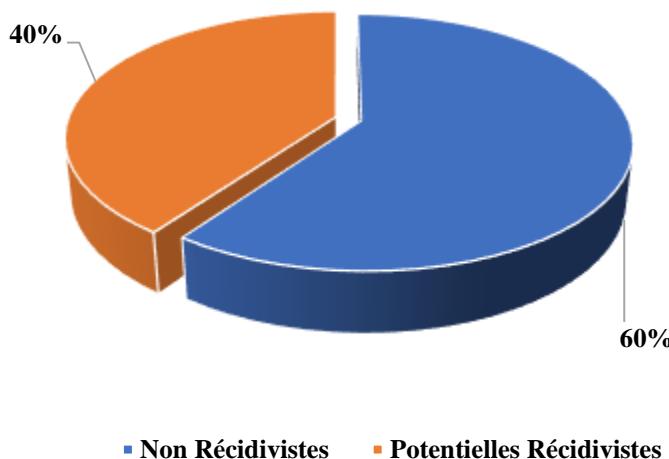
Les résultats révèlent que la stigmatisation a eu des effets sur la vie de certaines femmes migrantes clandestines de retour. Sur le plan psychologique, la stigmatisation entraîne une dégradation de l'estime de soi et un sentiment de honte. Ces femmes se sentent constamment jugées et dévalorisées par leur entourage social en raison de leur passé lié à la migration clandestine. Cela montre que les femmes sont perçues comme déviantes et inférieures, et les conduit à intérieuriser ces perceptions.

Socialement, la stigmatisation engendre un isolement important. Ces femmes se retirent de la vie communautaire pour éviter le rejet et les humiliations. Leur réseau social se rétrécit et diminue ainsi leur capital social. Le manque de soutien et de relations sociales les empêche de se réintégrer pleinement et de bénéficier des ressources et opportunités offertes par la société. En outre, la stigmatisation contribue à leur exclusion systémique. Elles sont souvent exclues des opportunités économiques, des services de santé et des programmes sociaux. Cette situation maintient les femmes dans une posture de précarité.

Les conséquences de cette stigmatisation sont donc doubles. En effet, elles sont tant psychologiques, avec des effets dévastateurs

sur la santé mentale et l'estime de soi, que sociales, avec une marginalisation accrue et une diminution des opportunités d'intégration et de progression. Ces effets combinés créent un cercle vicieux de vulnérabilité et d'exclusion qui rend le retour de ces femmes dans leur pays d'origine particulièrement difficile et pénible. La stigmatisation sociale contribue à la récidive potentielle. Les femmes migrantes, en particulier, lorsqu'elles retournent dans leur pays d'origine, sont confrontées à des discriminations et des préjugés qui les poussent à envisager de migrer à nouveau. Ceci s'illustre à travers le graphique 1 qui suit :

Figure 3 : Répartition des femmes migrantes clandestines selon la nature de leur relation



Source : données d'enquête, octobre 2024

Les données du graphique 3 révèlent que 40 % des femmes migrantes clandestines sont susceptibles de récidiver, en raison

du poids de la stigmatisation qu'elles subissent dans leur retour. Bien que leur retour soit censé leur offrir une forme de liberté, la réalité est souvent marquée par la marginalisation et le jugement social. La pression communautaire et familiale, ainsi que les normes liées au genre, exacerbent ce sentiment d'échec. Ces différentes pressions incitent certaines femmes migrantes clandestines de retour à envisager une nouvelle migration clandestine pour échapper à cette stigmatisation et prouver leur valeur. Les conditions économiques précaires et le manque de perspectives d'emploi dans leur pays d'origine ajoutent une pression supplémentaire, rendant la récidive telle une option envisageable malgré les dangers.

En revanche, 60 % des femmes migrantes clandestines se déclarent non récidivistes, car malgré la stigmatisation, elles préfèrent éviter les risques inhérents associés à la migration clandestine. Ces femmes préfèrent éviter les risques inhérents associés à la migration clandestine, tels que la perte de vie humaine, les abus et l'exploitation. Elles estiment que, malgré la stigmatisation dont elles sont victimes, rester dans leur pays d'origine offre une sécurité physique et une forme de liberté, sans les menaces immédiates de la migration clandestine.

3. Discussion

Les résultats montrent que le retour n'épargne pas les femmes migrantes, qui font encore face à des formes de stigmatisation dans leur pays d'origine. En effet, certaines femmes affirment que le retour en Côte d'Ivoire est encore plus difficile à vivre que le périple migratoire ou même la détention dans les prisons libyennes. Les données révèlent qu'une fois de retour, ces femmes, à cause des moqueries et des étiquetages, se sentent contraintes de vivre à nouveau dans la clandestinité. Partant, les travaux de C. Torrejón-Barreda (2013, p. 122) démontrent que la clandestinité, autrefois considérée comme une stratégie de

préparation et de mobilisation des forces, est devenue une nécessité vitale pour la survie. Avant, se cacher était une tactique délibérée utilisée pour organiser et renforcer des actions futures. Aujourd'hui, cette clandestinité s'impose comme une obligation incontournable pour échapper aux menaces imminentes et assurer sa propre sécurité. Les conditions ont évolué, transformant la clandestinité d'un outil stratégique en une réponse désespérée face à des dangers immédiats.

Cette nouvelle forme de clandestinité, imposée par la société, prolonge leur calvaire, transformant leur retour en un nouveau défi à surmonter. Selon B. L. Ait (2008, p. 89) le processus de fragilisation et de disqualification sociale joue un rôle dans la stigmatisation des femmes migrantes. La fragilisation est souvent causée par des conditions de vie précaires, un accès limité aux ressources et une marginalisation économique, rendant ces femmes vulnérables et invisibles aux yeux de la société. Ainsi, le retour de ces femmes devient-il un symbole de honte, non seulement pour elles-mêmes, mais aussi pour leur famille. Cette réalité intensifie encore leur isolement et leur détresse. Dans cette veine, les travaux de K. Sabiha (2015, p. 56) montrent que la stigmatisation infligée aux femmes migrantes clandestines agit comme une forme de punition qui provoque une rupture avec leurs familles et leurs communautés, tant avant qu'après leur départ. Cette stigmatisation renforce leur isolement social et exacerbé les tensions familiales et communautaires. Avant l'émigration, les jugements et les pressions sociales poussent parfois ces femmes à partir en quête d'une vie meilleure, malgré les risques.

Les données montrent que la dynamique de rupture et de stigmatisation engendre des répercussions sociales et émotionnelles sur les femmes migrantes clandestines de retour. Les travaux de C. Marey-Castro et D-P-T. Maribel (2020, p. 65) montrent que les femmes migrantes subissent une double marginalisation, liée à leur statut de migrantes et à leur condition

de femmes. Cette marginalisation est provoquée par d'autres facteurs tels que leur appartenance ethnique et raciale, leur position socio-économique, ainsi que les discriminations fondées sur le sexe et le genre. Ces femmes se retrouvent ainsi à la croisée de plusieurs formes d'oppression, ce qui renforce leur vulnérabilité et complique davantage leur intégration et leur accès aux ressources essentielles. L'inadéquation du soutien social et les difficultés à se réintégrer agit sur leur sentiment d'échec et de désespoir. Les défis inhérents à la migration, combinés aux relations abusives, perpétuent l'isolement social de ces femmes.

Confrontées à des obstacles tels que la discrimination, et l'absence de réseaux de soutien, ces femmes se trouvent souvent coupées des interactions sociales et des opportunités de s'intégrer (M. F. Poglia *et al*, 2014, p. 183). Les données révèlent que le fait de se comparer à celle qui ont réussir dans leur parcours migratoire ou qui ont su saisir des opportunités renforce chez certaines femmes un sentiment de frustration et de honte. Dans cette perspective, les travaux de C. Bolzman, T-O. Gakuba et I. Guisse (2011, p. 131) montrent que les jeunes qui n'ont pas réussi à atteindre l'Europe ressentent une profonde honte en raison de leur échec, surtout lorsqu'ils se comparent à ceux qui ont réussi. Cette situation les expose à des difficultés d'intégration au sein de leur milieu d'origine, où ils sont souvent perçus comme des perdants. En effet, la pression sociale et le stigmate de l'échec amplifient leur malaise et les isolent davantage. Cette marginalisation entraîne des troubles psychologiques, notamment la dépression, et rend leur réinsertion difficile. La stigmatisation est perçue comme la force motrice qui engendre une fracture émotionnelle et sociale chez les migrantes (K. Sabiha, 2015, p. 64). Cette souffrance pousse les migrantes à adopter de nouveaux comportements pour faire face aux situations sociales qu'elles rencontrent. Certaines se considèrent comme victimes et acceptent les difficultés, tandis

que d'autres se voient comme actrices et cherchent à reprendre leur destin en main pour surmonter les obstacles (G. P. Guele, 2025, p. 19). Elles reprennent leur destin en main en cherchant un emploi, en s'engageant dans de petites activités génératrices de revenus comme le commerce, la restauration ou les travaux manuels. Cela leur permet de couvrir leurs besoins essentiels et de retrouver une certaine autonomie.

Conclusion

Cette étude met en lumière l'influence du retour de la migration infructueuse sur les interactions socioculturelles des femmes migrantes de retour. La stigmatisation des femmes migrantes de retour constitue un défi majeur où l'échec perçu devient une source de clandestinité socioculturelle aussi importante que la clandestinité migratoire. En effet, la pression du regard socioculturelle des autres et le silence destructeur qui l'accompagne contribuent à isoler ces femmes et les plongent dans une spirale d'humiliation et de honte. De plus, les attentes associées aux pressions familiales et sociales exacerbent cette situation et rendent le retour des femmes migrantes difficile. Face à cette stigmatisation, les femmes développent diverses stratégies de survie et cherchent à naviguer entre l'isolement et la nécessité de réintégrer leur société. Cependant, la stigmatisation génère des conséquences psychologiques et sociales et renforce l'isolement, les sentiments de détresse et de marginalisation. De facto, des programmes de sensibilisation et de soutien psychologique sont essentiels pour aider ces femmes à sortir de l'isolement et à reprendre une place active dans la société. La lutte contre la stigmatisation et la promotion de l'inclusion sociale sont également nécessaires pour permettre à ces femmes de vivre librement et dignement après leur retour. Cette étude apporte des éléments d'analyse susceptibles d'éclairer les décideurs publics, les professionnels du travail

social, les organisations internationales et les associations locales dans l'élaboration de dispositifs d'accompagnement plus adaptés aux réalités des femmes migrantes de retour. En soulignant les conséquences de la stigmatisation et des pressions socioculturelles, cette étude peut éclairer la conception de politiques publiques inclusives, de programmes de sensibilisation communautaire et de stratégies d'accompagnement psychosocial pour favoriser la réinsertion sociale, la reconstruction identitaire et l'autonomisation durable de ces femmes.

Références bibliographiques

- AIT BEN LMADANI Fatima, 2008. « Dynamiques du mépris et tactiques des "faibles" : Migrantes âgées marocaines face aux institutions d'action sociale », in *Sociétés contemporaines*, Vol. 70, N°2, pp. 71-93.
- BOLZMAN Claudio, GAKUBA Théogène-Octave et GUISSÉ Ibrahima, 2011. *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne. Quels défis pour l'avenir ?*, L'Harmattan, Paris, 99 p.
- COMOÉ Fiédin Elise, 2006. *Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de migrer à l'insertion dans le marché du travail*, Thèse de doctorat en Démographie, Université de Montréal, 191 p.
- DIANKA Daouda, 2008. *La migration féminine individuelle à partir du Sénégal vers la France : le cas des Fatou-Fatou*, Thèse de doctorat, Université de Reims Champagne-Ardenne, France, 314p.
- DIANKA Daouda, 2016. « Migrations féminines et évolution du rapport de genre en milieu sénégalais », in *Revue canadienne de géographie tropicale*, Vol. 3, N°2, pp.15-25.
- GUELE Gué Pierre, 2025. « Migration irrégulière et insertion socio-économique des migrants de retour dans la ville

de Daloa (Côte d'Ivoire) », *International Journal of Humanities and Social Science Invention*, Vol 14, N°9, pp. 19-26.

KOUAKOU Guy Charles Kokoret, ZADOU Didié Armand et KOUAKOU Konan Jérôme, 2024. « Anthropologie des migrations : une Analyse des profils des migrantes clandestines ivoiriennes de retour », in *Revue Africaine de Migration et Environnement*, Vol. 8, N°1, pp.41-62.

KOYATÉ Oumou, 2021. « Migrations transfrontalières féminines en Afrique subsaharienne : cas des femmes commerçantes de Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso, Ghana, Togo, Benin et Nigeria », in *Akofena*, Vol. 2, N°7, pp.189-198.

LABELLE Micheline, 2015. « Le paradigme de la mobilité propose-t-il une perspective adéquate de l'immigration internationale ? », in *Éthique publique*, Vol. 17, N°1.

MAREY-CASTRO Cristina et DEL-POZO-TRIVIÑO Maribel, 2020. « Déconstruire les mythes et les préjugés pour interpréter les femmes migrantes dans des contextes de violence de genre ou de prostitution en Espagne », in *Mutatis Mutandis Revista Latinoamericana de Traducción*, Vol. 13, N°1, pp. 64-92.

NDIAYE Fatou, 2010. *L'immigration clandestine au Sénégal : facteurs explicatifs et stratégies de lutte*, Mémoire de Licence professionnelle, ESUP Dakar.

POGLIA MILETI Francesca, MELLINI Laura, VILLANI Michela, SULSTAROVA Brikela et SINGY Pascal, 2014. « Liens sociaux, secrets et confidences. Le cas des femmes migrantes d'Afrique subsaharienne et séropositives », in *Recherches sociologiques et anthropologiques*, Vol. 45, N°2, pp. 167-184.

SABIHA Kime, 2015. « La double stigmatisation des clandestines algériennes : entre pays d'origine et de réception », in *Algerian Scientific Journal Platform (ASJP)*, Vol. 7, N°1, pp. 56-66.

TORREJON-BARREDA Carolina, 2013. « Défis pour l'historiographie : la clandestinité rêvée, la clandestinité subie. Parcours clandestins du parti socialiste du Chili (1959-1979) », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, Vol. 38, N°2, pp. 109-122.